

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**Le développement de deux nouvelles liaisons WEL
au cœur de l'arrondissement de Huy-Waremme**

Monsieur le Ministre,

Les lignes WEL, en circulation sur le réseau wallon depuis avril 2019, contribuent à la volonté de l'ancien et de l'actuel Gouvernement d'augmenter la part modale des transports en commun à l'horizon 2030, notamment dans les arrondissements ruraux.

Concrètement, parmi les possibilités d'extension envisagées au sein de l'arrondissement de Huy-Waremme, deux liaisons peuvent être évoquées: l'une reliant Huy, Villers-le-Bouillet, Faimés et Waremme, la seconde reliant Waremme, Hannut, Burdinne, Fernelmont et Namur.

Monsieur le Ministre, quel est l'agenda quant à la concrétisation de ces deux nouvelles lignes? Les communes concernées sont-elles associées à la mise en œuvre de cette opportunité? L'arrondissement de Huy-Waremme étant très étendu et outre le WEL Liège-Marche, qu'est-il prévu pour favoriser la mobilité dans les cantons de Ferrières et de Nandrin?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

Les premières évaluations de l'offre WEL ont bien démontré que le succès des six liaisons en activité n'est pas au rendez-vous.

J'ai donc décidé d'arrêter l'exploitation de la WEL01 Athis – Mons et la WEL06 Braine-l'Alleud – Wavre Nord, tout en augmentant l'offre sur les autres lignes. Par ailleurs, j'ai également décidé de revoir la politique commerciale de ces lignes (intégration dans la tarification Horizon+ du TEC et fin de la réservation obligatoire).

Parallèlement à cela, trois nouvelles lignes Express circuleront à partir de septembre 2020:

- * Péruwelz – Beloeil – Chièvres – Ath – (+ Ghislenghien);
- * Waimes – Malmedy – Jalhay – Verviers;
- * Waremme – Geer – Braives – Hannut – Burdinne – Fernelmont – Namur.

Elles disposeront d'une très bonne offre, avec cadencement horaire du lundi au vendredi de 06h à 20h, ainsi qu'un passage toutes les deux heures le samedi.

La seconde ligne évoquée, à savoir Huy – Villers-le-Bouillet – Faimés – Waremme, n'est pas d'actualité.

En ce qui concerne l'association des communes à la réflexion sur l'offre de transports en commun, elle s'effectue via l'Organe de consultation d'un bassin de mobilité (OCBM). C'est un lieu de concertation avec les pouvoirs communaux concernant les modalités locales de traduction des orientations stratégiques régionales, définies préalablement par l'autorité organisatrice du transport sur base de la Stratégie Régionale de Mobilité et de la Déclaration de politique régionale.

Enfin, les Communes des cantons de Ferrières et Nandrin disposent déjà de liaisons ferroviaires vers Liège, Namur et Marche-en-Famenne. Elles sont renforcées par des liaisons de bus Express entre Liège, Marche et Bastogne.

Par ailleurs, une étude de redéploiement du réseau TEC est programmée en 2022 sur cette zone.